

# Le Courrier du SNALC Créteil

Trimestriel  
N° 31  
Septembre 2001

## FICTION ?

Mon cher Pierre-Emmanuel,

Je t'écris parce que j'ai rencontré par hasard Christophe, qui m'a dit que tu viens de trouver ton premier emploi à 3.000 euros.

Je voudrais savoir comment tu as fait, parce que, moi, j'en ai trouvé un aussi, mais seulement à 1.200 euros, et encore j'ai galéré pendant six mois avant de trouver...

On a pourtant fait les mêmes études depuis la maternelle de Craignos-sur-Raves, où on s'est connus. Tes parents se sont installés à Paris, juste après, alors que, moi, je suis resté à Craignos. Au collège J.Unic, puis au lycée L.Hight de Craignos, c'était très sympa, on faisait plein de T.P.E. (Teufs Particulièrement Éducatives) et de sorties pédagogiques (épanouissantes, à ce qu'on disait).

Pendant ce temps, tu ne devais pas rigoler tous les jours, au lycée L'Huile-Grand...

On a passé tous les deux le bac avec option : russe pour toi, tennis pour moi. Après quoi on est allé tous les deux à Sciences Po, toi sur concours, moi parce que c'était un droit, vu que j'étais en ZEP et PEP 12. Tu y es resté trois ans, moi trois mois.

Pendant qu'on faisait Sciences Po, il y a eu un voyage linguistique très sympa pour nous perfectionner : toi à Harvard, moi à Jersey, vu qu'on était pas dans la même section - mais ça, paraît-il, ça n'avait pas d'importance. Quand j'ai quitté Sciences Po, j'ai eu une attestation - mais les employeurs que j'ai vus ne la regardent même pas, alors qu'on m'avait dit que ça me serait très utile...

Alors tu vois j'ai du mal à comprendre ce qui m'arrive. On m'a toujours dit que j'étais "au centre du système éducatif" et que, de toute façon, avec "l'égalité des chances" (ils répétaient ça partout), j'avais pas à m'en faire.

Finalement je crois qu'on m'a caché quelque chose...

Donne-moi vite de tes nouvelles.

Ton vieux copain de Craignos-sur-Raves, ce 30 février 2019

P.O. Gérard TAFFIN

Le Courrier du SNALC Créteil  
1, rue Augereau - Bât. A 2 - 77000 MELUN  
Routage 206 - Dispensé de Timbrage  
CPPAP n° 4034 D 73 S ISSN 1256 - 6616

### MOTIF DE NON DISTRIBUTION

- adresse insuffisante
- N'habite pas ou plus à l'adresse indiquée
- refusé

Fiction ?	p. 1
Adhésion, cotisation	p. 2
Mouvement académique	p. 3
Et notre R.T.T. ?	p. 3
Calendrier prévisionnel	p. 3
Devenez responsable SNALC d'établissement	p. 3
Le SNALC à votre service	p. 4
Congrès mardi 20 novembre	p. 4
Barres académiques 2001	p. 4

### Directeur de publication

Jean-Claude GOUY  
2, allée des Souches Vertes  
77420 CHAMPS-SUR-MARNE

### Imprimeur

Imprimerie Couturier  
29, rue Jean-Jaurès  
77410 CLAYE-SOUILLY

Afin de nous permettre de suivre votre dossier plus efficacement durant l'année scolaire 2001-2002, veuillez retourner la présente fiche dûment complétée à SNALC Créteil - 69, rue Manin - 75019 Paris, en même temps que votre cotisation, qu'il est bien sûr possible de fractionner en plusieurs chèques (tarifs ci-dessous).

NOM : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Fax : ..... e-mail : .....

Etablissement d'exercice <sup>(1)</sup> : ..... code ét'.....

Poste fixe  TZR  MA  Stagiaire  MAD

Catégorie <sup>(1)</sup> :  Agrégé  Certifié  AE  PEGC  PLP  Stagiaire  MA

Autre (précisez) : .....

Discipline : .....

COMMISSIONS CONCERNEES <sup>(1)</sup> :

Avancement d'échelon  Hors-classe  Congé de formation  Réadaptation-Réemploi

Changement de corps (précisez) : .....

Mouvement inter-académique  Mouvement intra-académique  Affectation sur ZR

Révision de note administrative  Autre cas (précisez) : .....

(1) Cochez les cases vous concernant

## Cotisations 2001-2002 (en euros)

Ech	Chaire Sup & Agr H-CI	PEGC ChE EPS CI Except	Agr CI norm	Cert P EPS PLP, CPE H-CI	Bi-Ad	Cert P EPS PLP, CPE CI norm	PEGC ChE EPS H CI	AE PEGC Ch Ens ChE EPS	MA I	MA II	MA III
1	173	166	121	149	118	113	144	95	113	95	95
2	177	173	138	160	128	122	147	95	122	95	95
3	179	174	147	165	134	128	153	116	128	114	95
4	181	179	153	167	139	133	157	121	132	119	95
5	183	181	159	175	146	139	165	127	139	124	95
6	183		165	179	149	146	171	133	145	128	95
7			168	181	155	149		138	146	129	96
8			174		162	157		145	148	137	122
9			179		165	161		148			
10			182		171	165		149			
11			183		172	171		156			

Vous avez la possibilité, jusqu'au 31.12.2001, de payer votre cotisation en francs ; pour cela, il convient de multiplier la cotisation en euros par 6,55957 et d'arrondir au franc inférieur.

La cotisation comprend l'abonnement à la *Quinzaine Universitaire* et son envoi à domicile.

- **Stagiaires IUFM** : 76 euros.
- **Mi-temps, temps partiel, CPA** : 75 % de la cotisation correspondante, minimum de 95 euros, *excepté catégories d'indice inférieur à 339* (arrondir à l'euro inférieur). En contrepartie, pour ces indices, les cotisations fixées sont dues *en totalité* (aucun abattement possible).
- **Couples** : remise de 40 % sur la cotisation la plus élevée, avec un minimum de 95 euros (arrondir à l'euro inférieur).
- **Stagiaires IUFM** : 76 euros.

*En vertu des articles 27 et 34 de la loi du 06.01.78, vous acceptez en remplissant cette fiche de fournir au SNALC les informations nécessaires à l'examen de votre carrière, lui demandez de vous communiquer en retour les informations sur votre carrière auxquelles il a accès à l'occasion des CAPA, CAPN, FPM et autres groupes de travail et l'autorisez à les faire figurer dans ses fichiers, sous réserve des droits d'accès et de rectification prévus par la loi et sauf demande contraire de votre part.*

Date et signature

# Mouvement intra académique 2001

## De Charybde en Scylla...

Il y a un an, nous nous inquiétions de l'amorce d'une véritable "fuite de l'expérience". " *Où va donc aller notre académie ?* ", disions-nous ! Eh bien, cette année, nous le savons : droit dans le mur !, avec toujours plus de collègues expérimentés qui fuient vers des cieux supposés plus sereins.

Certes il y a moins de néo-titulaires qui arrivent (2500, au lieu de 3700). Mais uniquement parce que les jeunes fraîchement arrivés il y a un ou deux ans n'ont pas encore obtenu leur mutation.

## Le stress de la saisie des vœux

Comme d'habitude nous avons eu cet afflux de jeunes collègues, désespérés d'être affectés contre leur gré à Créteil. Plus que jamais nous avons dû les rassurer, les guider vers des vœux réalistes et efficaces.

Comme d'habitude l'informatique du rectorat s'est montrée au dessous de tout : serveur incapable d'absorber les connexions massives des derniers jours, pour la troisième année consécutive ! Incompétence ? Entêtement ?

## Ah, les PEP IV !!!

Là ce n'est pas comme d'habitude ! 45 collèges très difficiles se vident au mouvement inter, les titulaires réussissant à obtenir d'autres académies. Va-t-on réagir au fond des choses ? NON ! Voici les PEP IV ! C'est à dire du "sensible" (mouvement quasi spécifique, fortes bonifications pour partir après être resté longtemps, intervention directe du chef d'établissement), avantages financiers en moins. Un "cache-misère", beaucoup de PEP IV étant déjà sensibles et/ou ZEP : preuve que les moyens ne sauraient pallier à eux seuls l'inefficacité du collège unique.

Quant aux "engagements" pris, c'est dans les pires difficultés qu'est mis en place le dispositif d'accompagnement des néo-titulaires PEP IV. Et que se passera-t-il *vraiment d'ici 4 ans* pour les bonifications "mutations", ne s'agit-il pas d'un leurre ? Les promesses du recteur n'engagent-elles pas, comme d'habitude une fois de plus, que ceux qui les écoutent ?

Alexandre FIEBIG

## Avez-vous pensé à payer votre COTISATION ? ...

**Ne l'oubliez pas : 50 % remboursés au titre des impôts**

### NOTEZ-LE DES MAINTENANT...

- Octobre : élections aux conseils d'administration des établissements
- 18 octobre : note de service mutations 2002 au Bulletin Officiel
- 23 octobre : limite des candidatures pour l'Étranger postes MAE
- fin octobre (?) : candidatures hors classe Certifiés/PEPS/PLP et accès
- 5 novembre : parution du spécial SNALC mutations
- 16 novembre (?) : fin des candidatures hors classe Agrégés et accès Agrégés
- 17 décembre à 17 h : clôture des inscriptions aux Concours 2002
- 21 décembre (?) : clôture des demandes de mutations spécifiques (Prépas)
- 28 janvier (?) : clôture des demandes de mutations inter académiques

## ILS ONT OSE LE DIRE

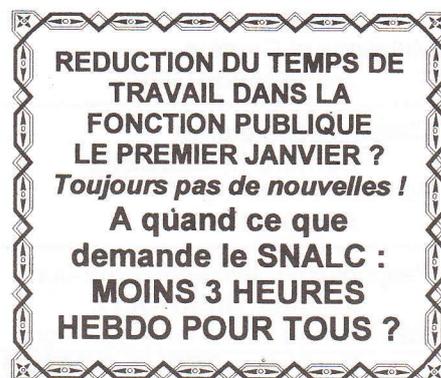
"L'école reste un sanctuaire, face à la violence juvénile. J'en ai un peu assez qu'on dise que c'est aux maîtres d'agir seuls. Lorsque des jeunes s'en prennent à la voiture d'un enseignant, c'est aux administrations concernées d'agir. Je n'ai pas le pouvoir de police sur le parking de l'école ! Chacun doit prendre sa part de responsabilité."

Jack LANG, *L'Express* du 30 août

*Belles paroles, monsieur le Ministre. Et si vous passiez enfin aux actes ?*

## NOUS AVONS OSE LE DIRE...

Il y a un an nous écrivions : "après la pédagogie différenciée, après les Travaux Croisés, on trouvera bien autre chose". Pari gagné, avec les Itinéraires de découverte ! A quand les Itinéraires croisés ou, mieux encore, les Travaux de découverte différenciés ?



## LE SNALC CRETEIL A BESOIN DE S1 DANS LES ETABLISSEMENTS

Si vous êtes prêts à contribuer au succès du SNALC, en affichant nos publications sur le panneau syndical, ce qui permet de **faire connaître nos idées** et de montrer que **le SNALC existe** à Créteil : contactez au plus vite le président académique au ☎ 01.64.37.20.02, pour prendre en charge cette responsabilité dans votre établissement, s'il n'a pas de S1 SNALC, ou si vous venez d'y être muté

**Merci de votre engagement pour défendre nos idées**

## Le SNALC CRETEIL à votre service

Président <b>Gérard TAFFIN</b>	☎ 1, rue Augereau, bât A 2 - 77000 MELUN ☎ Téléphone / ☎ Fax 01.64.37.20.02 ☎ agta@club-internet.fr
Vice Président <b>Ibrahim CHOTIA</b>	☎ 66, av. Jean Jaurès - 75019 PARIS ☎ Téléphone / ☎ Fax 01.42.02.50.44
Secrétaires <b>Françoise ROSLIN-BOETTO</b> <b>Alexandre FIEBIG</b>	☎ 22, rue du Parc - 77600 BUSSY-SAINT-MARTIN ☎ 104 bis, boulevard Voltaire - 75011 PARIS ☎ 06.09.11.66.76 (18 h - 22 h) ☎ snalc.creteil@wanadoo.fr
Trésorier <b>Loïc VATIN</b>	☎ 69, rue Manin - 75019 PARIS <b>CCP La Source 34 429 20 V</b>
Délégués auprès du Rectorat <b>I. CHOTIA et A. FIEBIG</b>	I. CHOTIA ☎ 66, av. Jean Jaurès - 75019 PARIS ☎ 01.42.02.50.44 A. FIEBIG ☎ snalc.creteil@wanadoo.fr ☎ 06.09.11.66.76 (18 h - 22 h)
Commissaires Paritaires Académiques <b>Jean-Baptiste FANTUN</b> <b>Loïc VATIN</b> <b>Jean-Claude GOUY</b>	☎ 10, rue Vergniaud - 75013 PARIS ☎ 69, rue Manin - 75019 PARIS ☎ 2, allée des Souches Vertes - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE
PRAG et PRCE détachés Supérieur <b>Norbert REBMANN</b>	☎ 19, chemin de Chelles - 77410 CLAYE-SOUILLY ☎ 06.15.68.68.96 ☎ norbert.rebmann@minitel.net
Mutations et Carrière <b>Jean-Claude GOUY</b>	☎ 2, allée des Souches Vertes - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE ☎ 01.47.70.00.55 (dans la journée)
Classes préparatoires <b>Bernard HOLLEBEKE</b> Formation continue <b>André PINORI</b>	☎ 25 ter, av. des 4 Chemins - 92330 SCEAUX ☎ 01.46.61.60.70 ☎ 2, av. des Rougemonts - 77140 MONTCOURT-FROMONVILLE
Responsable Seine-et-Marne Sud <b>Jacques HIERHOLTZ</b> Responsable Seine-et-Marne Nord <b>Françoise ROSLIN-BOETTO</b> Responsable Seine-Saint-Denis <b>Ibrahim CHOTIA</b> Responsable Val-de-Marne <b>Christian PELLETIER</b>	☎ 92, rue Saint-Merry - 77300 FONTAINEBLEAU ☎ 01.64.22.15.10 ☎ 22, rue du Parc - 77600 BUSSY-SAINT-MARTIN ☎ 66, avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS ☎ 01.42.02.50.44 ☎ 3, allée Costes et Bellonte - 94550 CHEVILLY-LARUE

### CONGRES ACADEMIQUE

**MARDI 20 NOVEMBRE**

Hôtel Campanile  
TORCY (Seine-et-Marne)

*"Résister pour changer"*

Avec la présence de  
**Bernard KUNTZ**  
président national du SNALC

Retenez d'ores et déjà cette journée  
Chaque adhérent recevra la  
convocation, l'ordre du jour  
et l'autorisation d'absence

*Consultez SNALC Internet!*

**www.snalc.asso.fr**  
l'information immédiate  
en permanence

**info@snalc.asso.fr**  
les réponses rapides  
à vos questions personnelles

**agta@club-internet.fr**  
vos messages  
au SNALC Créteil



**Créteil**

**Barres du mouvement  
intra académique 2001**  
Elles sont disponibles,  
au SNALC : des informations  
très détaillées zone par zone  
ville par ville seront fournies  
aux adhérents  
**Appel aux collègues**  
Vous avez sollicité  
nos conseils  
pour votre affectation,  
nous avons suivi  
votre dossier,  
vérifié votre barème... Alors  
n'oubliez pas !  
**Adhérez au SNALC ...**